

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le 6 juillet 2023

Modification du PLU, réunion publique le 11 juillet

Sur décision du Conseil municipal, le Plan local d'urbanisme de la Ville de Nevers est actuellement en révision. Les Neversois sont conviés à une réunion publique sur le sujet, le mardi 11 juillet à 18 h au Palais ducal. L'occasion de découvrir les changements et de poser toutes ses questions.

Depuis l'automne dernier et sur délibération du Conseil municipal, la Ville de Nevers a entamé une révision de son Plan local d'urbanisme (PLU). Après une phase d'élaboration par les services municipaux, le PLU entre dans sa phase administrative.

À ce stade de la procédure, les habitants sont conviés à une réunion publique de présentation et d'explication, le **mardi 11 juillet, à 18 h dans la salle Henriette de Clève, au Palais ducal**. Ils auront ainsi l'occasion de découvrir ce qui change et de poser toutes leurs questions. Ils auront à nouveau l'opportunité de s'exprimer lors de l'enquête publique à l'automne.

Dernier acte et non des moindres, le nouveau Plan local d'urbanisme sera soumis à une ultime approbation du Conseil municipal au printemps 2024, avant sa mise en application.

La modification du PLU intervient généralement pour fixer les orientations d'aménagement du territoire, permettant ainsi la construction à certains endroits ou au contraire en préservant des espaces à d'autres. Dans cette procédure à la fois technique et administrative, chacun joue un rôle très précis. Le Conseil municipal fixe les orientations et délibère sur les décisions. Les techniciens répondent aux orientations des élus en élaborant les documents du PLU, qui doit impérativement comprendre un rapport de présentation

Contact Presse

Céline Ducoin – 06.62.30.01.05 – cducoin@agglo-nevers.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(analyse du territoire et justification des modifications), une présentation des grandes orientations et leur déclinaison en projets sur le terrain, un plan de zonage et un règlement, le tout étayé par des documents en annexe. Les habitants participent en assistant aux concertations publiques (réunion et enquête). Enfin, les autorités publiques s'assurent du respect de la procédure et de la loi.

En pratique : Réunion publique d'information sur le PLU, mardi 11 juillet à 18h, salle Henriette de Clève, Palais ducal

Contact Presse

Céline Ducoin – 06.62.30.01.05 – cducoin@agglo-nevers.fr